



Mairie de GRAVIERES

Tel : 04 75 37 24 04

e.mail mairiegravieres@wanadoo.fr

Lettre N°4 - Décembre 2014

Cantine scolaire : Les travaux sont sur le point de s'achever. Le déménagement devrait donc se faire pendant les vacances de Noël, sauf imprévus.

La commune met en vente 5 terrains (superficie moyenne de 550 m2) au lieu-dit « Le Roussillon ». Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à la mairie.

Commissions extra-municipales :

- Le 24 octobre, la **commission agriculture et environnement** s'est réunie dans le but d'ébaucher un zonage de la commune de Gravières. L'objectif étant de repérer les secteurs prioritaires pour la prévention du risque incendie, les zones à potentiel agricole sous-valorisés ainsi que les espaces à entretenir pour des raisons esthétiques. Les photos aériennes seront la base de ce travail.
- Le 14 novembre s'est réunie la **commission communication** Malgré les trombes d'eau, il y a eu une bonne participation. La création d'une plaquette d'accueil et d'un logo représentant Gravières a été décidée. En vue de créer ce logo, la commune lance un **concours** ouvert à tous jusqu'au 28 février. Les personnes intéressées (de 7 à 97 ans) doivent établir leur proposition sur feuille de format A4 et inscrire leur nom et coordonnées téléphoniques et e-mail au verso. Un des dessins pourrait être retenu. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Sylvie Devès (06 32 01 25 02).

PLU : Il est exécutoire depuis le 22 septembre 2014

Intempéries : Notre commune, comme bien d'autres, a subi plusieurs épisodes cévenols très rapprochés. Cela a occasionnés un certain nombre de dégâts : camping de la Vernède le 18 septembre, Valleton et Bosc le 13 octobre, Langlade, Bosc, Chastagnerols le 4 novembre et Les Eynès le 14 novembre. Il s'agit d'effondrements de talus et de chaussées détériorées.

La route de Langlade à Bosc est fermée à la circulation pour une durée indéterminée.

Recensement de la population 2015.

Notre commune est concernée par le recensement qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Merci de lui réserver le meilleur accueil.**

Affichage public : Nous vous rappelons qu'il existe 3 emplacements où sont affichés les documents officiels tels que les délibérations du Conseil Municipal, compte-rendu, arrêtés...

- 1 : sous l'escalier de la mairie,
- 2 : en face de l'auberge de Gravières,
- 3 : Fontaine de Folcheran.

Adresses e-mail : Pensez à nous laisser votre adresse email pour recevoir les informations municipales via Internet. Vous pouvez nous les laisser à la mairie ou nous les envoyer à **mairie.gravières @ wanadoo.fr** à l'attention de la Commission Communication.

Agenda

le samedi 13 décembre à la salle des fêtes des Salelles à midi : repas des personnes du 3^{ème} âge suivi d'un spectacle de la compagnie « le Chat qui louche » offert aux enfants auquel nos aînés sont également conviés.

Le 6 janvier : réunion de la commission communication à 18h30 à la mairie.

Le 15 janvier : début du recensement.

« A la Ste Luce les jours croissent du saut d'une puce, à la Noël du saut d'un baudet et aux Rois on s'en aperçoit !!

A l'approche des fêtes, nous présentons nos meilleurs vœux aux habitants de Gravières et à leurs familles pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal